

COLLAIER DU LOIRET
Téledi 17 mai 2018

Annonces classées

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

SCP Fabien SOUSSENE et Émilie SOUSSENE-GAUCER
Notaires associés à Saint-Benoît-sur-Loire (Loire)
23, rue Orléanaise

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant un acte reçu par M^e Fabien SOUSSENE, notaire à Saint-Benoît-sur-Loire (45730), 23, rue Orléanaise, le 9 mai 2018, M. Hervé OSTORERO et Mme Véronique PHEROUX, demeurant ensemble à Saint-Denis-de-Hôtel (45550), 90, résidence de la Solité, marés le 17 juillet 1982 sous le régime de la participation aux acquêts aux termes d'un acte reçu par M^e Jean-Loup DUCLET, notaire à Montsquiou-Volvestre en date du 16 juillet 1982, ont opté, pour l'avenir, pour le régime de la séparation de biens.

Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

45790

**ORLÉANS
MÉTROPOLE**
Nouvellement Val de Loire

ORLÉANS MÉTROPOLE - COMMUNE DE FLEURY-LES-AUBRAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 12318, Monsieur le Président de la métropole Orléans Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Fleury-les-Aubrais.

L'enquête se déroulera durant 33 jours, du 14 mai 2018, à 9 heures, au 15 juin 2018, à 16 h 30. Elle sera conduite par M. Pierre BOUBAULT, désigné par le tribunal administratif d'Orléans en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet de la commune : www.ville-fleurylesaubrais.fr
- sur support papier, en mairie de Fleury-les-Aubrais, pôle Urban', site de Longueue, 64 C, rue des fossés et au siège d'Orléans Métropole, sièges de l'enquête.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête, soit à la mairie de Fleury-les-Aubrais, pôle Urban', site de Longueue, 64 C, rue des fossés, soit au siège d'Orléans Métropole, ou les adresses par voie postale « à l'attention du commissaire enquêteur », d'adresse suivante : mairie de Fleury-les-Aubrais, 7, place de la République, BP 12200, 45400 Fleury-les-Aubrais ou à l'adresse électronique : urbanisme.foncier@ville-fleurylesaubrais.fr

Les observations formulées par voie postale ou par voie électronique sont annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Fleury-les-Aubrais, pôle Urban', site de Longueue, 64 C, rue des fossés, lors des permanences suivantes :

- jeudi 17 mai 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- jeudi 7 juin 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- vendredi 15 juin 2018, de 13 h 30 à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Fleury-les-Aubrais, pôle Urban', site de Longueue, 64 C, rue des fossés et au siège d'Orléans Métropole, pendant un délai d'un an à compter de la remise du rapport, soit 30 jours après la clôture de l'enquête.

Au terme de cette enquête, le conseil métropolitain approuvera le projet de révision du PLU de la commune de Fleury-les-Aubrais. La décision sera affichée au siège d'Orléans Métropole et en mairie de Fleury-les-Aubrais et publiée dans la presse.

Des informations sur le projet de révision du PLU peuvent être demandées durant l'enquête auprès de la commune de Fleury-les-Aubrais, pôle Urban', site de Longueue, 64 C, rue des fossés.

440788

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**SUR UN PROJET DES LABORATOIRES SERVIER INDUSTRIE
DE DÉVELOPPEMENT D'UNE PRODUCTION DE BIO-MÉDICAMENTS
À CIDY**

Le préfet du Loiret communique :

Une enquête publique unique sera ouverte, du lundi 14 mai au jeudi 14 juin 2018 inclus, sur les demandes ci-après présentées par la société LES LABORATOIRES SERVIER INDUSTRIE dans le cadre d'un projet de développement d'une production de bio-médicaments à Cidy, au 905, route de Saron :

- permis de construire PC 045 154 17 Y 0018, déposé en mairie de Cidy, d'un bâtiment industriel comportant 4 niveaux, en extension de l'unité de production existante, avec création d'une surface de plancher de 1557 m² et suppression de 590 m² ;
- autorisation environnementale comportant une autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement sous les rubriques de la nomenclature 2680-2, 2910-A1 et 3450 et un agrément pour l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés de classe de confinement 2.

Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale, est déposé en mairie de Cidy où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Ce dossier sera aussi consultable sur un poste informatique en mairie de Cidy aux mêmes horaires ainsi que sur le site internet de la préfecture du Loiret (www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Isques-naturels-et-technologiques).

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de la société, les laboratoires Servier Industrie (M. ERNST, 905, route de Saron, 45520 Cidy).

Le commissaire enquêteur, M. Christian BRICIER, gendarme à la retraite, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Cidy :

- lundi 14 mai 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- samedi 2 juin 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- jeudi 14 juin 2018, de 14 heures à 17 heures.

Des observations, qui seront annexées au registre déposé en mairie, pourront lui être adressées par voie postale pendant la durée de l'enquête à la mairie de Cidy.

Le public pourra également transmettre ses observations et propositions par messagerie électronique à l'adresse « dppp-sei.servier@loiret.gouv.fr » pendant la durée de l'enquête publique. Les observations et propositions transmises par voie électronique et celles inscrites au registre déposé en mairie seront consultables sur le site internet de la préfecture dans les meilleurs délais.

Le projet unique du commissaire enquêteur et ses conclusions séparées pour chacune des demandes seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Cidy, à la préfecture du Loiret, dppp-sei et sur le site internet de la préfecture du Loiret.

A l'issue de la procédure réglementaire, les décisions d'autorisation ou de refus sur les deux demandes seront prises par les autorités compétentes suivantes :

- Permis de construire PC 045 154 17 Y 0018 : Monsieur le Maire de Cidy.
- Autorisation environnementale : Monsieur le Préfet du Loiret.

438449

Étude de M^e Philippe BUCHER
Notaire à Orléans (Loiret), 23, avenue Dauphine

AVIS DE SAISINE

DE L'ÉCATARE UNIVERSSEL - DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil, article 1378-1 Code de procédure civile,
loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 septembre 2017, Mme Annie HALLER a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M^e Philippe BUCHER, à Orléans, 23, avenue Dauphine, le 7 mai 2018, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : M^e Philippe BUCHER, notaire à Orléans 23, avenue Dauphine, référence CRXEN : 45002, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

Le notaire.

45967

Pour toutes
vos annonces

Légales 0 826 09 01 02

annoncesofficelles@centrefrance.com

Centre France
Publité



Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France à partir de fibres recyclées à hauteur de 80 % et des fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'encrochage des sauts est de 100 % de papier.

PR

329198